

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

Les beaux matras
vendus toujours au
**Produits
de Marque**
— annoncés dans le
à Journal de Roubaix —
— Mis en ont toujours
soigneusement pour répondre
aux besoins de la clientèle

ABONNEMENTS

Nord et limitrophes	3 mois	32.00	6 mois	60.00	1 an	100.00
Aux départements	3 mois	34.00	6 mois	62.00	1 an	102.00
Belgique	3 mois	36.00	6 mois	64.00	1 an	104.00
Union Postale	3 mois	38.00	6 mois	66.00	1 an	106.00
Tarif B	3 mois	40.00	6 mois	68.00	1 an	108.00

REDACTION.....
ANNONCES.....

ROUBAIX..... 68 à 71, Grande-Rue, Tél. 237.52, 237.53, 237.54.
TOURCOING..... 84, rue Carnot, Tél. 21.
LILLE..... 2, rue Faidherbe, Tél. 138.51.
PARIS..... 12, boulevard des Italiens, Tél. Louvre 09.68.
MOUScron..... 104, rue de la Station, Tél. 2.44.

**UN BIJOU
CUIRASSÉ D'OR
APRÈS UN SIÈCLE
BRILLE ENCORE**



CHRONIQUES
POST-UX
ET LITTÉRAIRES

BILLET PARISIEN

Où chercher les coupables?

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 28 FÉVRIER (MINUIT).

Dès le jour où fut annoncée à l'opinion la découverte de l'assassinat de M. Albert Prince, on eut la sensation bien nette que c'était en déviant les vrais dessous de l'affaire Stavisky que l'on projetait sur l'assassinat de M. Albert Prince des clartés nouvelles. Les faits qui ont été portés depuis lors à la connaissance du public ne peuvent que confirmer cette manière de voir. Si l'on veut bien, en effet, faire abstraction de toutes les fausses pistes qui s'enchevêtrent depuis le début de l'enquête judiciaire comme si l'on cherchait à empêcher la manifestation de la vérité, il se dégage clairement plusieurs points essentiels.

1^o Le premier rapport établi par la Commission administrative présidée par M. Lescouvé, était naturellement incomplet, non parce que les magistrats qui l'avaient rédigé étaient animés d'une volonté d'étouffement, mais parce qu'ils n'étaient pas saisis de tous les faits susceptibles de l'éclaircir.

2^o Cette Commission administrative a repris ses travaux à la suite des révélations du conseiller Albert Prince, qui voulait libérer sa conscience en disant tout ce qu'il savait des remises de l'affaire Stavisky. Le magistrat assis devant les noms des personnages qui étaient intervenus pour ces remises. A ses côtés, il déclarait parfois que si le public savait la qualité et le nombre des interventions de ces personnages, il en serait stupéfait. Il se proposait, par ailleurs, de livrer à la Commission toutes les précisions susceptibles d'éclaircir le cas de Prestard.

3^o Le conseiller Albert Prince a été assisté le jour même où il devait être entendu par M. Lescouvé. La simple logique ne veut-elle pas que l'on établisse entre les déclarations par lesquelles le magistrat annonçait des révélations et son assassinat une relation de cause à effet? Chaque jour les faits surgissent qui étayent cette version. On sait aujourd'hui que M. Albert Prince possédait deux documents qu'il jugeait fort importants pour les suites de l'affaire Stavisky. Il craignait que ces documents fussent égarés ou volés et il avait pris un ami, M. Sanné, chef de service de l'identité judiciaire, de les photographier.

4^o Ses assassins ne lui ont pas laissé le temps de mettre à exécution ses projets, mais de ces faits aujourd'hui établis ne découle-t-il pas que c'est parmi ceux qui avaient pu les connaître et qui, les commissions, pouvaient craindre les révélations annoncées par le conseiller, qu'il faut chercher les assassins ou leurs inspirateurs?

R...

Les négociations commerciales franco-anglaises

Paris, 28 février. — Les négociations commerciales franco-anglaises s'ouvriront la semaine prochaine. Elles auront lieu à Londres. C'est M. Laignoux, ministre du Commerce, qui présidera la délégation française.

Le Président de la République a assisté à la messe de « Requiem » célébrée à Notre-Dame de Paris à la mémoire d'Albert I^{er}

Paris, 28 février. — Le Président de la République, accompagné du colonel Collette, de sa Maison militaire, a assisté ce matin à la messe de « Requiem » célébrée à Notre-Dame, à la mémoire de S. M. le roi Albert I^{er} de Belgique.

Un peu avant l'heure fixée pour la cérémonie, le cardinal Verdier se rendit processionnellement à l'entrée de la cathédrale pour y recevoir M. Albert Lebrun, président de la République, qu'il conduisit à sa place. Dans l'avant-chœur, lui faisant vis-à-vis du côté de l'Épître, se trouvaient déjà la duchesse de Vendôme, veuve du roi, et sa fille.

Quand le « service » commença, le cardinal-archevêque de Paris occupait sa place, au chœur. De l'autre côté, on pouvait voir le nonce apostolique, puis, sur le côté de l'autel, à droite, Mgr Bluet, cardinal-archevêque de Besançon; Mgr Liénart, cardinal-évêque de Lille, et dans les stalles du chœur, des prêtres, le chapitre métropolitain et vingt archevêques et évêques, notamment ceux d'Arche, Bourges, Albi, Avignon, Beauvais, Sens, Luçon, Versailles, Cambrai, Alger, Rouen, Toulouse, Tours, Fréjus, Soissons, Tarbes et Lourdes.

Aux premières places de l'assistance les membres de la famille du roi étaient présents: la princesse Geneviève d'Orléans, comtesse de Chalon, la princesse Marie Pie, les infantes Dou Carlos de Bourbon et Louise de Bourbon, la princesse Sixte de Bourbon-Parme, les princes Nicolas de Grèce et Alphonse de Bourbon.

De côté opposé, étaient M. Gaston Doumergue, président du Conseil, et les membres du Gouvernement, les deux Chambres, les Conseils général et municipal, et le Corps diplomatique, en uniforme.

La messe solennelle, ce cardinal Verdier a donné l'absoute. Quelques instants plus tard, il venait saluer le président de la République et l'accompagner jusqu'à sa voiture.

M. Lebrun, avant de se retirer, s'isola s'adresser à la duchesse de Vendôme. Parfaitement Mme Lebrun alla présenter ses condoléances à la sœur du roi.

Le Pape assiste à une messe de « Requiem »

Le Pape a assisté, mercredi matin, à 10 h. 30, à la Chapelle Sixtine, à l'office funèbre célébré à la mémoire du roi Albert I^{er}. La messe a été chantée par le cardinal Sincero. Vingt cardinaux de la curie romaine étaient présents, ainsi que le Corps diplomatique.

Mgr Bacci, secrétaire aux Brefs, fut l'oraison funèbre en latin, et le Souverain Pontife donna personnellement l'absoute.

Le roi Boris de Bulgarie à Berlin

Berlin, 28 février. — Le roi Boris de Bulgarie est arrivé ce matin à Berlin, venant de Cobourg.

Le dépôt du rapport de la Commission Lescouvé marque une phase nouvelle de l'affaire Stavisky

M. PRINCE POSSÉDAIT DEUX DOCUMENTS JUGÉS PAR LUI D'UNE IMPORTANCE CAPITALE

Est-ce pour l'empêcher de s'en servir qu'on l'a assassiné?



Au Palais de Justice de Paris, les avocats se sont réunis devant la plaque commémorant le souvenir des membres du Barreau morts pour la France et ont déposé une gerbe en mémoire du conseiller Prince.

NOTRE CLICHÉ REPRÉSENTE LE CORTÈGE DANS LES COULOIRS DU PALAIS.

C'est une phase nouvelle, écrit M. Géo London, dans le Journal, une phase décisive de l'affaire Stavisky qui va commencer.

On peut dire que le dépôt du second rapport de la Commission Lescouvé, composée de MM. Lescouvé, premier président; Bourgeois et Le Marc'hador, conseillers à la cour de cassation, va marquer cette étape et que les événements seront dominés, commandés et, en un certain sens, modifiés par ce document capital.

Ce sont, en effet, les constatations faites par les trois magistrats au cours de leur double enquête (la première ordonnée par M. Raynsidy, garde des sceaux du cabinet Chastemps, la seconde provoquée par une déclaration spontanée de M. Prince) qui vont donner à l'affaire un rebondissement saisissant et l'éclaircir dans le même temps, de lumière nouvelle.

La nouvelle phase de l'affaire va faire apparaître deux fautes de

La bombe dans le prétoire

Que le lecteur veuille bien remonter avec nous à la date du mardi 30 janvier dernier.

MM. Lescouvé, Bourgeois et Le Marc'hador viennent de remettre en ordre des sceaux du cabinet Chastemps, M. Raynsidy, leur rapport sur les dix-neuf remises successives dont a bénéficié l'inculpé Stavisky. Ce rapport est parvenu place Vendôme le jour même de la chute du cabinet Chastemps et c'est le successeur de M. Raynsidy à la Chancellerie, M. Pezanne, garde des sceaux du cabinet Daladier, qui prend connaissance du rapport.

Or, ce mardi 30 janvier, commence devant la première chambre de la cour d'appel, le procès des administrateurs de la Compagnie foncière et d'entreprises générales de travaux publics, création de Stavisky.

Cette société a procédé à une émission d'obligations dans des conditions illicites. Ces obligations étaient destinées, dans la pensée du créateur de l'affaire, à couvrir le créancier de 10 millions, dite des émergences d'Orléans, de même que, plus tard, l'émission des bons du Crédit municipal de Bayonne devait avoir pour objet de réparer la brèche créée par l'émission d'obligations de la Compagnie foncière. Procédé classique chez les escrocs d'envergure. Ils boucheaient constamment un trou en en creusant un autre.

A l'audience du jour d'appel, un des avocats des parties civiles se lève. C'est M. Olivier Jullin. Ce n'est point un de ces maîtres à la réputation tapageuse, qui recherchent l'effet et au besoin le provoquent. C'est un grand avocat d'affaires, judicieux collaborateur principal de M. Raymond Polucaré. Un homme calme, pondéré, courtois.

Mais c'est un bombe qu'il lance à travers le prétoire de la solennelle première chambre de la cour; le rapport de l'inspecteur de police Grippot, daté du 22 mars 1930. Ce rapport démasque la personnalité de l'escroc Stavisky, ses noms différents, et expose les conditions dans lesquelles, arrêté en 1926, à Marly-le-Roi, il fut miraculeusement libéré, à cause d'une hypothétique maladie mentale qui ne l'empêcha nullement de reprendre le cours de ses exploits.

Ce rapport, qui avait été transmis au parquet par M. Peschot, commissaire aux délégations judiciaires, était accompagné d'une lettre d'envoi soulignant l'urgence qu'il y avait à mettre fin aux agissements de l'escroc impuni, inutilisable à tabou 1.

Or, le parquet, prévenu ainsi dès 1930, ferma les yeux là-dessus. Pen dans trois ans, il permit à Stavisky de bernier la justice, de rafler 400 millions à l'épargne.

Après cette révélation publique, M. Prince va parler lui aussi. Il dira ce qu'il sait sur les protecteurs de Stavisky, ceux qui ont agi par intérêt comme ceux qui ont laissé faire par veulerie.

Il réunit ses souvenirs, ses notes. Le mardi 13 février, M. Prince sollicite de M. le premier président Lescouvé, une entree. Celui-ci lui fait savoir qu'il le recevra le jeudi 15, dans son cabinet, au Palais de Justice, à

Notre Grand Concours de la Plus Jolie Vedette

Nous avons donné hier la photo de la trentième et dernière vedette de notre grand concours, qui a obtenu auprès de nos lecteurs le plus gros succès.

Nous publierons demain vendredi 2 mars, et les jours suivants, le bulletin de réponses.

N'envoyez donc pas encore vos solutions. Celles-ci doivent obligatoirement figurer sur notre bulletin, et être accompagnées des trente bons qui ont été publiés depuis le début du concours.

AVIS AUX RETARDATAIRES. — Tous les jours, nous recevons bon nombre de demandes de numéros manquants. Pour être agréables à nos lecteurs, nous avons prévu un tirage important afin de pouvoir répondre à toutes les demandes de numéros perdus ou détériorés.

Nous avons aussi des collections complètes pour les personnes qui voudraient, en dernière heure, participer au concours.

L'AFFAIRE STAVISKY

L'ARRESTATION DE DEPARDON

et une nouvelle inculpation de M. Constantin, sous-chef de bureau au ministère du Commerce

Paris, 28 février. — M. Ordonneau, juge d'instruction, a reçu, cet après-midi, M. Constantin, sous-chef de bureau au Ministère du Commerce. Il l'a inculpé de complicité d'escroquerie et de recel. M. Constantin a déclaré qu'il s'expliquerait en présence de son avocat.

Dans l'après-midi, les vérifications prescrites par M. Ordonneau se sont poursuivies. A 18 heures le juge d'instruction a déjà été communiqué à M. Constantin, précédemment.

La procédure en règlement de juges

M. Henry Caëron, garde des Sceaux, a reçu M. Donnat-Guisse, procureur général près la Cour d'appel de Paris, et M. Ancely, procureur général près



Voici, de gauche à droite: M. GUITOUD-RIBAUD et M. RAYMOND ALBERT, arrivant chez le juge d'instruction M. Ordonneau. (Photo S.Y.T.)

instruction était en possession de renseignements pris à la suite des déclarations de H. Depardon. Celui-ci avait déclaré que tous les chèques qu'il avait encaissés avaient été remis par lui à une banque et à une maison de commerce; cependant on n'a pu retrouver l'emploi de 13 millions de francs de chèques parmi lesquels un chèque de 3 millions et un autre de 300.000 francs endossés par M. Gnébin, directeur de la Confiance Foncière.

Nanti de ces renseignements, M. Ordonneau a envoyé deux inspecteurs chercher H. Depardon à son domicile. Celui-ci est arrivé, à 20 heures, chez le magistrat qui après lui avoir demandé quelques renseignements complémentaires lui a fait connaître qu'il le plaçait sous mandat de dépôt. A 20 h. 30 Depardon était écroué.

la Cour d'appel de Paris.

Ces deux magistrats ont fait apparaître qu'ils s'illustrent adresser communication, à la Cour de cassation, une requête en règlement de juges dans les affaires Stavisky.

Ils se mettront, cet après-midi, en rapport avec le procureur général près la Cour de cassation, afin que la procédure en règlement de juges puisse intervenir sans apporter aucun retard ni aucune interruption dans la marche des instructions en cours.

MM. Dalimier et Jean Durand, anciens ministres, convoqués par le juge de Bayonne

M. Albert Dalimier, ancien ministre du Travail, a été convoqué télégraphiquement à Bayonne où il sera entendu par M. d'Uhalt à partir du 8 ou du 9 mars prochain.

M. Julien Durand, ancien ministre du Commerce est également convoqué et sera invité à témoigner devant le juge de Bayonne, probablement en même temps que M. Dalimier.

Le rapport de M. Lescouvé sera communiqué à la Commission d'enquête

Paris, 28 février. — Le garde des Sceaux a décidé de communiquer, cet après-midi, à la Commission d'enquête, le dernier rapport de M. Lescouvé, président de la Cour de cassation, sur les responsabilités administratives encourues par des magistrats dans l'affaire Stavisky.

Le premier rapport de ce haut ma-

Les bons de Bayonne

Sept à huit « chèques » vont être interrogés

M. Herand-Mustel, l'un des membres de Pierre-Daricq, et M. Paul, sous-Bonnaire, ont été envoyés des commissions

LA NEIGE



EFFETS DE NEIGE AU GRAND JARDIN, A TOURCOING. (Photo S. Y. T.)

Après une heureuse période de beau temps qui faisait oublier les rigueurs de l'hiver, la neige a de nouveau fait son apparition, apportant dans les parcs et jardins son poétique décor.

Voici quelques aspects du grand Jardin de Tourcoing dans la matinée de mercredi.

Les cygnes eux-mêmes se plaisent dans ce cadre charmant et malgré le froid, ils ont poursuivi leurs évolutions dans les pièces d'eau qui ornent si parfaitement le cadre général du grand parc public dont Tourcoing s'enorgueillit.